



DECOUVERTE PEDESTRE LAVANDOU BORMES

Président : Jean-Benoît TORCHET, 27 impasse du Couvent – 83230 BORMES LES MIMOSAS - Tél. : 06 07 64 77 66
Email : jbtorchet.dplb@gmail.com

Siège Social : Maison des Associations – Hôtel de Ville – 83230 BORMES LES MIMOSAS - Tél. 04.94.05.34.50 (51)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 08 OCTOBRE 2016

❖ QUORUM DES PRESENCES :

Le secrétaire, en introduction, annonce qu'ont élargé, en début de séance, 70 présents et 25 adhérents ayant donné un pouvoir, soit un total de 95 votants enregistrés pour 141 adhérents, ce qui représente 67 % des inscrits. Le quorum (25% des inscrits, soit 36 présents ou représentés) étant largement atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut régulièrement se tenir.

Il est procédé ensuite à la nomination de deux scrutateurs, chargés de veiller à la bonne régularité du déroulement de l'AG. Daniel POUPARD et Claude BALASSE se portent volontaires pour assurer cette fonction. Leur désignation est confirmée par l'AG par un vote unanime. Le Président les remercie pour leur contribution aux débats.

Assistent également à l'Assemblée : Madame Charlotte Bouvard première adjointe à la Mairie du Lavandou, Monsieur François ARIZZI, maire de Bormes les Mimosas, Daniel MONIER et Madame Magali TROPINI, adjoints respectivement aux associations et aux sports à la Mairie de Bormes les Mimosas et Monsieur Pierre PARTAGE représentant le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

❖ BIENVENUE DU PRESIDENT :

Le Président Jean-Benoît TORCHET ouvre la séance en accueillant tous les présents. Il indique en déclaration préalable que les convocations à cette Assemblée ont été, comme cela est désormais permis par les statuts, envoyées par email à tous les adhérents connectés. Les adhérents non connectés, quant à eux, ont été convoqués par courrier ordinaire (comme par le passé). Il mentionne par ailleurs qu'une copie des Statuts et du Règlement Intérieur sont placées sur la table des orateurs, ces deux documents étant à la disposition de tous les adhérents qui souhaiteraient les consulter.

En préambule, le Président rappelle à tous la mémoire de Mireille PORTIER, qui nous a quitté au cours de la saison écoulée. Il demande en outre d'avoir une pensée pour les adhérents qui sont absents pour des raisons de maladie.

Puis le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il donne immédiatement la parole aux élus des deux Municipalités qu'il remercie chaleureusement de leur présence.

Ceux-ci réaffirment leur attachement à la DPLB, qui effectue un travail remarquable, non seulement sur les sentiers et chemins du Var, mais également pour aider aux diverses manifestations culturelles ou sportives que les

deux villes organisent. Ils saluent le dynamisme de notre action, aussi bien sur un plan sportif que moral, contribuant ainsi à l'animation des deux cités, et à l'intégration de toute la population. Ils adressent leurs chaudes félicitations à l'équipe dirigeante et à tous les membres de la DPLB. Ils souhaitent bien sûr continuer à aider l'association et réclament en retour une coopération toujours plus étroite, et, comme de coutume, très amicale, entre la DPLB et les services municipaux. Pour tous, la DPLB forme une grande famille sympathique et une association vivante, offrant beaucoup de convivialité.

Le représentant du CDRP, Pierre PARTAGE, remercie également la DPLB pour son travail et en particulier pour le balisage des sentiers.

Pierre, qui est par ailleurs VP des Randonneurs Hyérois, participe à la commission Pratique et Adhésions du Comité Départemental. Il est en outre en charge de la prochaine Fête de la Randonnée, et annonce qu'elle aura lieu en avril 2017 à Hyères.

Il est surtout le référent de la DPLB au CDRP83, et nous assure de tout son soutien pour tout problème que nous aurions à lui soumettre.

Pierre PARTAGE rappelle l'importance de la formation des randonneurs, et confirme que le CDRP rembourse pour des associations comme la nôtre, la moitié des dépenses de stage.

Pierre détaille les différentes pratiques de la randonnée, avec la randonnée douce, la marche aquatique et la marche nordique, et insiste sur le rôle clé des animateurs, pièce maîtresse des associations de randonnée pédestre.

Une discussion s'engage sur le sentier du littoral, qui reste interdit entre Brégançon et la Favière. Le maire de Bormes, sollicité sur ce point, reconnaît qu'il y a beaucoup de travaux à effectuer, que cela nécessite un budget important, dont la majeure partie repose sur les finances de la commune. Il assure ne pas se désintéresser du problème.

❖ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015 :

Le Secrétaire, Jean-Paul RUCHET, donne lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente, relative à l'exercice 2014-2015, et qui s'était tenue le 03 octobre 2015.

Il rappelle les points importants qui ont été abordés lors de cette assemblée, en particulier les points débattus dans la partie AGE (pour modification des statuts), et les décisions qui ont été votées.

Le compte-rendu est soumis au vote des adhérents.

Il est approuvé à l'unanimité.

❖ RESTITUTION DU SONDAGE :

Jean-Benoît TORCHET, Président, détaille ensuite les résultats du sondage qui a été soumis aux membres de l'association.

Il ressort des réponses reçues que les activités, telles qu'elles sont actuellement proposées, correspondent globalement aux attentes. Les nouveaux outils numériques offerts suscitent un peu d'inquiétude. Ce qui est principalement recherché dans la pratique de la randonnée à la DPLB est l'aspect convivial de nos sorties, la plaisir de se rencontrer amicalement, et de se faire plaisir en marchant.

Le Président explique en final que le problème le plus grave que nous rencontrons dans notre club est le manque de bénévoles souhaitant s'impliquer dans certaines activités. C'est un problème que nous devons traiter en priorité.

❖ RAPPORT MORAL:

Le Président présente alors son Rapport Moral (qui est annexé au présent compte-rendu).

Il détaille les axes de travail suivis par les membres du Comité Directeur et du Bureau :

- Intensification des efforts pour tout ce qui touche au confort et à la sécurité de tous.
- Information de tous par le nouveau site internet, plus ouverte et moderne.
- Implication dans le tissu associatif local, avec la participation aux Corsos du Lavandou, au Téléthon, aux manifestations sportives locales, ainsi qu'au Forum des Associations.

- Accent mis sur les loisirs, avec les séjours Raquettes (Villard de Lans), séjour en Autriche (Innsbruck), et les rencontres festives (galette, repas de fin de saison et d'AG, repas de fin de Corso).
- Connaissance des préoccupations des membres de l'association (par le questionnaire évoqué par ailleurs).

Le Président remercie les villes pour leur soutien et leur aide.

Il rappelle la détermination de tous les administrateurs pour assurer la bonne marche de l'Association.

Finalement, il confirme son désir de poursuivre cette mission pour le bien de tous.

Le Rapport Moral est soumis au vote des adhérents.

Il est approuvé à l'unanimité, et quitus est par conséquent donné au Président pour sa gestion pendant l'année 2015-2016.

❖ **RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE :**

Le Président donne la parole à la Trésorière, Michelle BALASSE, pour la présentation du Rapport Financier (qui est annexé au présent compte-rendu).

Les comptes de l'exercice 2015-2016 ont été mis à disposition des participants à l'AG, ainsi que le budget 2016-2017 (ces deux documents sont également annexés au présent compte-rendu).

La trésorière présente les principaux postes de recettes et de dépenses.

En résumé, l'exercice a enregistré (montants arrondis) 51'100 euros de recettes, et 51'300 euros de dépenses, laissant un déficit 100 euros.

L'exercice, qui avait commencé avec un actif de 15'500 euros, se termine avec un solde créditeur de 15'400 euros.

Le réviseur des comptes, Roger GARNIER, intervient alors.

Il indique qu'il a eu à sa disposition tous les documents comptables nécessaires, et qu'il a pu procéder à tous les contrôles qu'il jugeait utiles à sa mission.

Il conclut à un rapport annuel sincère et fidèle, sans anomalie.

Le secrétaire expose ensuite le projet de budget pour l'année 2016-2017.

Les prévisions de recettes se montent à 46'400 euros, et les dépenses sont prévues pour 48'600 euros.

Cela entraîne un déficit prévisionnel de 2'200 euros.

Ce déficit annoncé correspond à la participation de la DPLB à la formation, et aux diverses manifestations favorisant la convivialité de ses membres (séjours et repas).

En prévisionnel, le solde créditeur devrait se situer à 13'300 euros à la fin de la saison.

Le Rapport Financier est alors soumis au vote des adhérents.

Les comptes de l'exercice écoulé sont approuvés à l'unanimité, et quitus est par conséquent donné à la Trésorière pour sa gestion.

Le budget est ensuite approuvé à l'unanimité moins trois voix, et il est donc adopté.

❖ **RAPPORT D'ACTIVITE DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES ANIMATEURS :**

Le Vice-Président Boris BRIDOULOT fait ensuite le compte-rendu des activités de la saison écoulée.

Il détaille les randonnées qui ont été réalisées entre septembre 2015 et juin 2016, faisant le bilan des sorties et présentant des statistiques.

Les 12 animateurs de l'association n'ont pas chômé.

Le Vice-Président expose également les activités de balisage du GR 90 que les baliseurs de la DPLB ont assurées pour le compte du CDRP.

Enfin, il précise les projets de sorties pour l'année 2015-2016.

Le Rapport d'Activité est soumis au vote des adhérents.

Il est approuvé à l'unanimité, et quitus est par conséquent donné au Vice-Président pour sa gestion pendant l'année 2015-2016.

Le Président reprend alors la parole, et précise les activités qui sont projetées pour la saison qui débute :

- Formation des animateurs (en cours pour un nouvel animateur).
- Activités photos et programme de randonnées (pour lesquelles des responsables sont activement recherchés).
- Formation secourisme (PSC1).
- Séjour à Montclar (raquettes) et en Catalogne.
- Activités complémentaires : Corso (à Bormes les Mimosas cette année), trails de Bormes et du Lavandou.

Il n'est pas prévu de participer au Téléthon de décembre 2016.

JB TORCHET rappelle également que la DPLB, qui entre dans sa 27^{ème} année, doit commencer dès maintenant à penser à préparer la célébration de ses 30 ans d'existence.

Ce pourrait être par ailleurs l'occasion, dans trois ans, de recevoir la Fête de la Randonnée à Bormes-Le Lavandou.

Pierre PARTAGE, représentant du CDRP83, trouve cette idée excellente.

Le Président indique, pour information à l'Assemblée Générale, le tarif des adhésions pour l'année 2016-2017 qui a été décidé en Comité Directeur (en application de l'art 13.3 des Statuts).

Le tarif (licence FFR, y compris assurances, plus adhésion DPLB), pour rappel, se monte désormais à 48 euros pour une personne, et 82 euros pour un couple.

❖ ELECTION AU COMITE DIRECTEUR :

Les membres du Comité Directeur ont été élus pour quatre ans lors de l'AG d'octobre 2014, soit jusqu'à l'AG d'octobre 2018.

Certains administrateurs ont cependant fait part au Président de leur souhait de mettre fin à leur fonction au Comité Directeur. Il s'agit de Mesdames Nadine VANDIERDONCK et Suzanne BOURGAREL.

Jean-Benoît TORCHET prend acte de ces retraits tout en les regrettant, et remercie ces administrateurs pour leur travail et leur dévouement à la cause de notre Association au cours des dernières années. Il mentionne que toutes deux restent de fidèles soutiens du club.

A la demande du Président, Jean-Paul RUCHET indique que Monsieur Alain MICHEL est candidat pour rejoindre le Comité Directeur.

L'Assemblée vote pour ce candidat à l'unanimité.

Le Comité Directeur est désormais composé de 12 personnes : Mesdames Souria AYAD, Dominique BUISSON, Hélène CANET, Marie-Noëlle DANCOING et Michelle BALASSE, et de Messieurs Michel BERNARD, Boris BRIDOULOT, Michel BRULE, Gérard MAZZEGA, Alain MICHEL, Jean-Paul RUCHET et Jean-Benoît TORCHET. Le Comité Directeur indique vouloir se réunir rapidement afin d'élire son nouveau Bureau

Par ailleurs, Roger GARNIER confirme son souhait de passer la main pour les tâches qu'il continuait d'exercer à la DPLB.

Dans la salle :

- Liliane VALETTE se propose pour remplacer Roger GARNIER à la fonction de réviseur des comptes,
- Hagop OHANESSIAN veut bien reprendre la responsabilité de l'édition et du suivi des feuilles de pointage de randonnée (fonction qui était également assurée par Roger GARNIER).

Le Président remercie ces deux adhérents pour leur participation à la vie de l'association, tout en précisant que leur nomination ne nécessite pas de vote formel de l'AG.

Leur engagement est néanmoins chaleureusement salué par tous les participants.

C'est l'occasion pour JB TORCHET de remercier, au nom de toute l'assemblée, Roger GARNIER et Maurice MOLETTE pour tous les services qu'ils ont rendus à la DPLB pendant de nombreuses années, un petit cadeau (semble-t-il apprécié !) leur étant remis sous les applaudissements de tous.

Enfin, le Président demande à tous de bien noter deux dates :

- La galette, qui sera dégustée en commun le vendredi 6 janvier à 18h (salle à préciser),
- Le Corso de Bormes les Mimosas, qui se déroulera le dimanche 26 février 2017.

Selon l'ordre du jour, il reste à traiter les questions diverses.

Mais le secrétaire précise qu'aucune question n'a été présentée au Bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôture l'AGO.

Le Président remercie toute l'Assemblée.

Il adresse toutes ses félicitations aux membres sortant du Bureau et du Comité pour le travail sérieux réalisé. Il espère que les partants seront toujours en soutien avec le nouveau Comité Directeur.

Il rappelle que c'est une équipe qui est élue et que tous les administrateurs doivent avoir un rôle actif. Il y aura parfaite transparence sur toutes les décisions.

Les activités seront maintenues comme auparavant : randonnées, activités internes et externes.

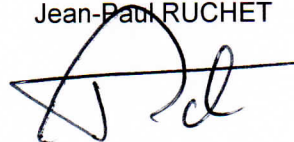
Il souhaite une plus grande association avec les deux communes pour toutes leurs manifestations.

Il invite enfin toute l'Assemblée pour le verre de l'amitié, qui sera suivi d'un « en-cas déjeunatoire » en commun.

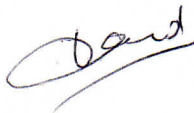
Le Président
Jean-Benoît TORCHET



Le Secrétaire
Jean-Paul RUCHET



Scrutateur
Daniel POUPARD



Scrutateur
Claude BALASSE



PJ :

- Convocation AGO
- Rapport Moral
- Rapport Financier (+ comptabilité 2016-2016 et budget 2016-2017)